

Rapport de Repérage Amiante Avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : 1309140RAAT

Date d'intervention : 24/02/2021

DONNEUR D'ORDRE

OPH 77 - Agence Melun Val de Seine

77000 MELUN

EXPERT



Gaëtan BEDEL

06 12 95 46 21

Certification n° : CPDI 3869

Décernée par : ICERT

PROPRIETAIRE

Société OPH 77

10 AVENUE CHARLES PEGUY

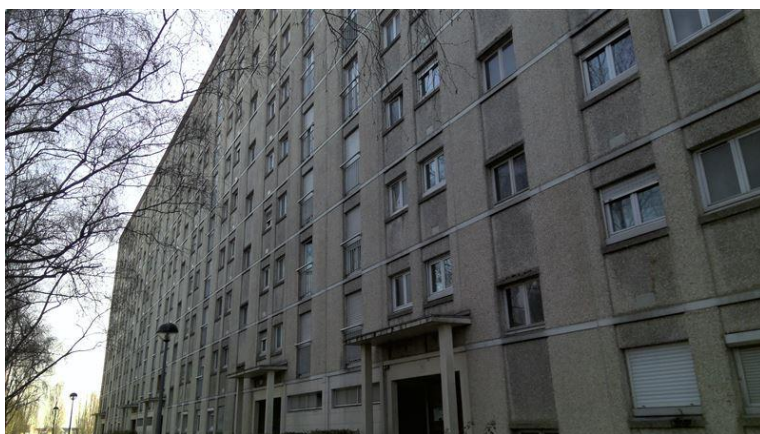
77000 MELUN

LIEU D'INTERVENTION

5 SQUARE DE LORIENT LOG 2
(13LDD0102)

77000 MELUN

Lot numéro 13LDD0102,



> SYNTHESE DE CONCLUSION

Détail état de conservation des matériaux repérés (détail en page x)

Etat	EP	AC1	AC2	N=1	N=2	N=3
Nombre	6	0	0	0	0	0

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

N=1 : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux tous les 3 ans

N=2 : Vous devez faire réaliser une mesure d'empoussièrement sous...

N=3 : Vous devez faire effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 3 ans

RECOMMANDATIONS REGLEMENTAIRES :

EP : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux tous les 3 ans

AC1 : Vous devez recouvrir le matériau d'une couche de protection.

AC2 : Vous devez supprimer ou remplacer le composant.

Par : Gaëtan BEDEL



adx
Siège administratif
Parc Saint Fiacre
53200 Château-Gontier
RCS 505 037 044

Révision	Date	Objet
REV 01	24/02/2021	Établissement du Dossier Technique

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017
 Ainsi quel descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	OPH	OPH 77 - Agence Melun Val de Seine 77000 MELUN
Propriétaire	Société OPH 77	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN
Accompagnateur	Aucun accompagnateur	

EXPERT

Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
Gaëtan BEDEL	I.Cert	CPDI 3869	08/10/2020	07/10/2027

ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)



COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
Axa	3912280604	31/12/2021

LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx groupe



LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

> SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4. CONCLUSIONS DU REPERAGE	7
5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES	7
6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	12
7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	14
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	26
9. RAPPORTS D'ANALYSES	34
10. ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION	37

AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :

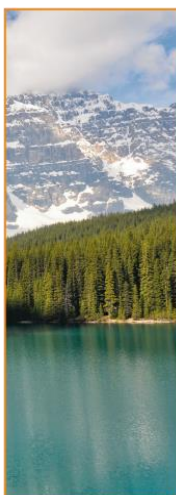
BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien :

5 SQUARE DE LORIENT LOG 2 (13LDD0102)
77000 MELUN

Numéro de mission : 1309140RAAT

Références cadastrales :

Référence client : 2021 3403

Numéro de lot :

Etage 1° étage; Porte 2 Lot numéro

13LDD0102,

Visite effectuée le : 24/02/2021

Rapport édité, le : 10/03/2021

<u>Documents demandés</u>	<u>Documents remis</u>
Plan/Croquis du bâtiment	Non
Autres documents relatif à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le dossier	Non
Présence d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage Amiante sur le dossier	Non

Observations :

absence de plaque antivibratile sous baignoire et sous évier

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

1er étage LGT 2 : Entrée, Séjour, Couloir, Chambre, Salle de bain + Wc, Cuisine

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
1er étage LGT 2	Entrée	Mur de refend
	Séjour	Mur de refend
	Couloir	Mur de refend
	Chambre	Mur de refend
	Salle de bain + Wc	Mur de refend
	Cuisine	Mur de refend
	Entrée	Cloison
	Séjour	Cloison
	Couloir	Cloison
	Chambre	Cloison
	Salle de bain + Wc	Cloison
	Cuisine	Cloison
	Séjour	Mur donnant sur extérieur
	Chambre	Mur donnant sur extérieur
	Salle de bain + Wc	Mur donnant sur extérieur
	Cuisine	Mur donnant sur extérieur
	Salle de bain + Wc	faïence mur D
	Cuisine	faïence murs B C D
	Entrée	Sol
	Séjour	Sol
	Couloir	Sol
	Chambre	Sol
	Salle de bain + Wc	Sol
	Cuisine	Sol
	Entrée	Plafond
	Séjour	Plafond
	Couloir	Plafond
	Chambre	Plafond
	Salle de bain + Wc	Plafond
	Cuisine	Plafond
	Entrée	plinthes et portes
	Séjour	plinthes et portes
	Couloir	plinthes et portes
	Chambre	plinthes et portes
	Salle de bain + Wc	plinthes et portes
	Cuisine	plinthes et portes

Descriptif des travaux :

travaux de remplacement des sols du logement
travaux de remplacement des faïence du logement
travaux de réflexion des peintures, des tapisserie (plafond, parois verticales et boiserie)
travaux de remplacement des éviers, lavabo, baignoire ou douche
travaux de remplacement ou de réparation des portes intérieur

(hors balcon, menuiserie extérieur et porte entrée)

Important :

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.
Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction n'ayant pas pu être inspecté(s) dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Description
Néant	-

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone _impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

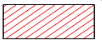
Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante

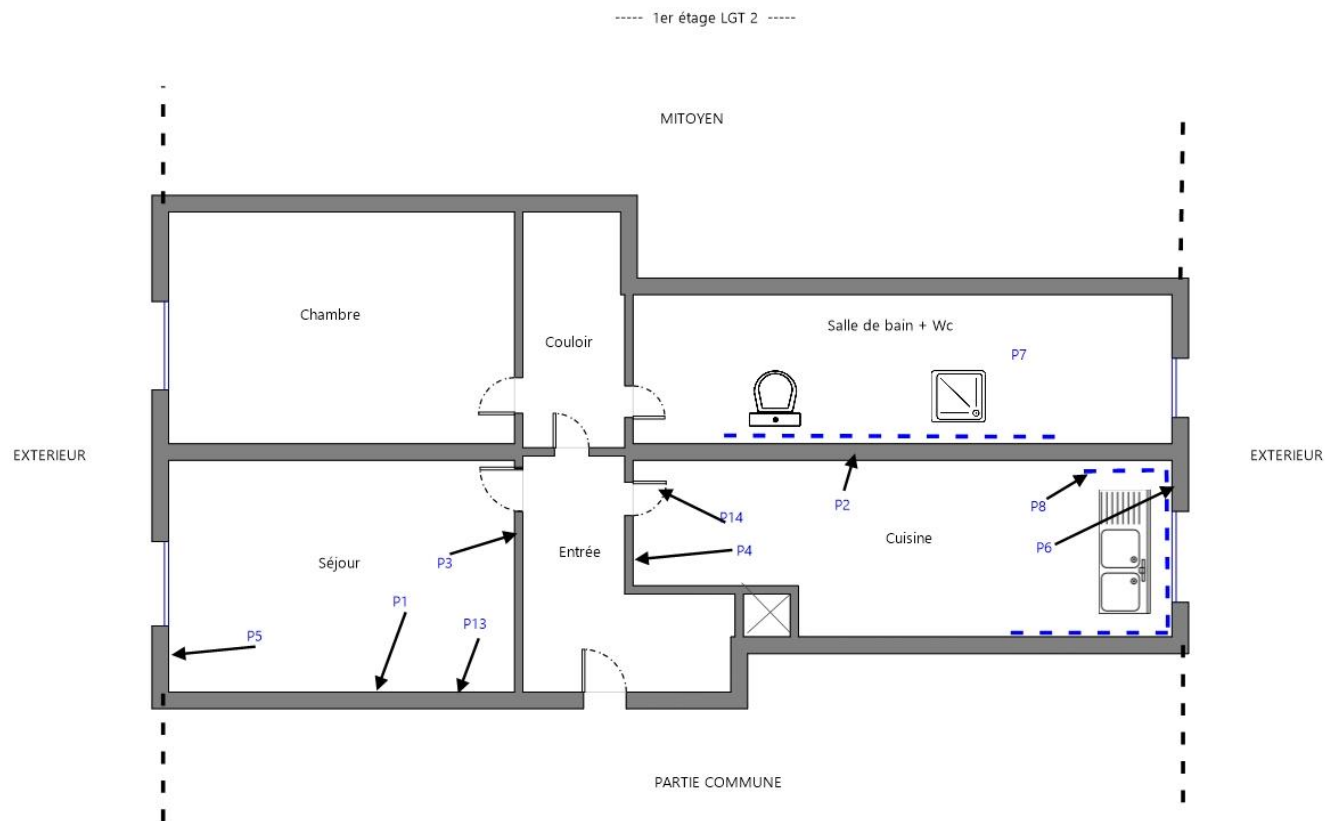
ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé*
ZPSO006	1er étage LGT 2	Entrée; Séjour; Couloir; Chambre; Salle de bain + Wc; Cuisine	Sol	<u>Analyse : P009</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) (Absence d'amiante) - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) (Présence d'amiante) - Phase 3 Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (Présence d'amiante) <u>Analyse : P010</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) (Absence d'amiante) - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) (Présence d'amiante) - Phase 3 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (Présence d'amiante)

5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES

Afin de répondre à la réglementation et selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, l'opérateur de repérage procède à l'estimation de la quantité de matériaux et produits contenant de l'amiante dans le cas où le donneur d'ordre prévoit le retrait des matériaux ou produits en question afin d'évaluer les quantités prévisibles de déchets amianté.

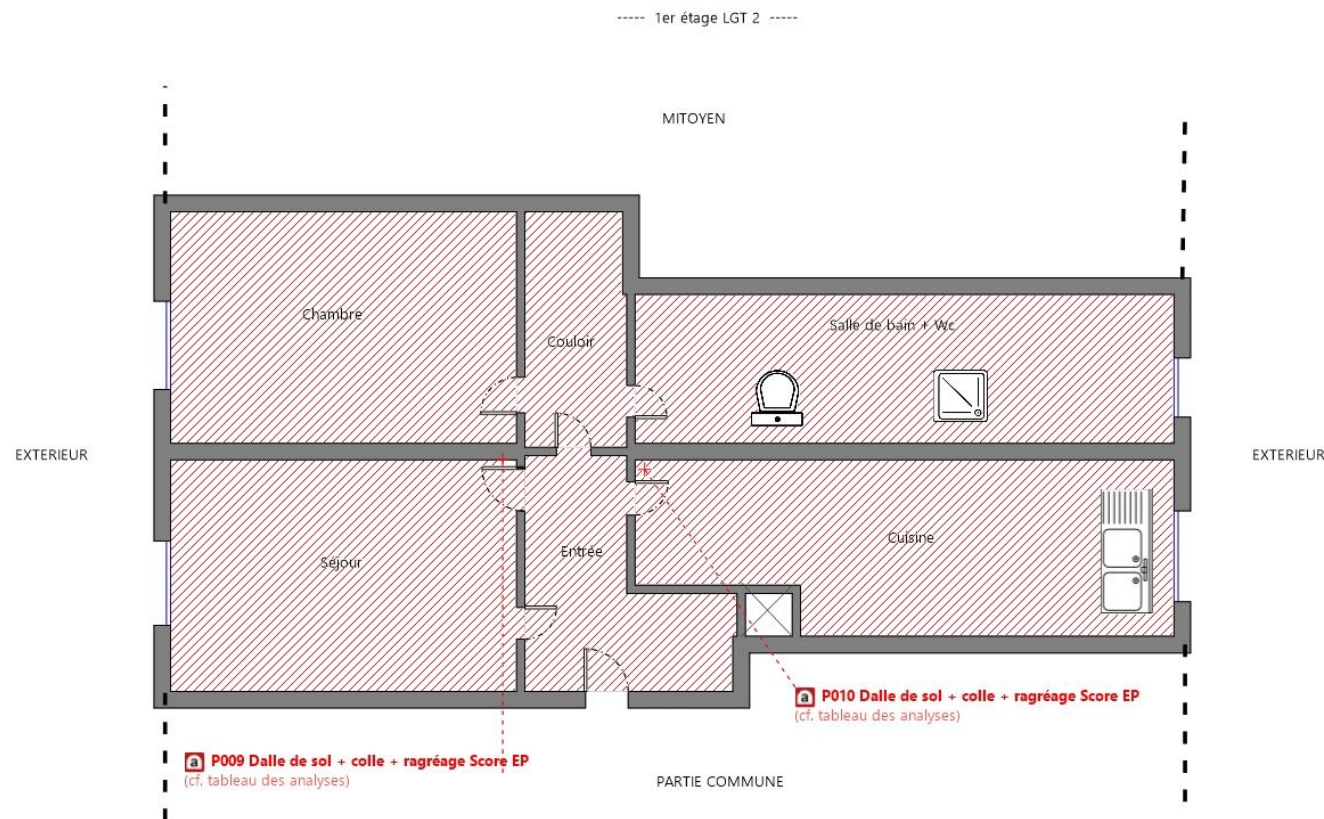
Des matériaux amiantés ont été repéré, Adx-groupe doit procéder à la quantification de ceux-ci, nous vous invitons à appeler votre chargé d'affaire dédié ou nos bureaux afin de prévoir une mission complémentaire.

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	1309140RAAT
Opération	Gaëtan BEDEL
Site	5 SQUARE DE LORIENT LOG 2 (13LDD0102) 77000 MELUN
Date de réalisation	10/03/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
	Px Prélèvement Positif
	Px Prélèvement négatif
	S Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Éléments ou pièces non visités	
	Local non visité
	Élément non visité



MURS ET ELEMENTS

	Planche de repérage des matériaux et produits amiantés
Affaire	1309140RAAT
Opération	Gaëtan BEDEL
Site	5 SQUARE DE LORIENT LOG 2 (13LDD0102) 77000 MELUN
Date de réalisation	10/03/2021
Matériaux et produits contenant de l'amiante	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
Sondages destructifs / Prélèvements	
 Px	Prélèvement Positif
 Px	Prélèvement négatif
 S	Sondage destructif
Types de murs	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
Eléments ou pièces non visités	
	Local non visitée
	Elément non visité



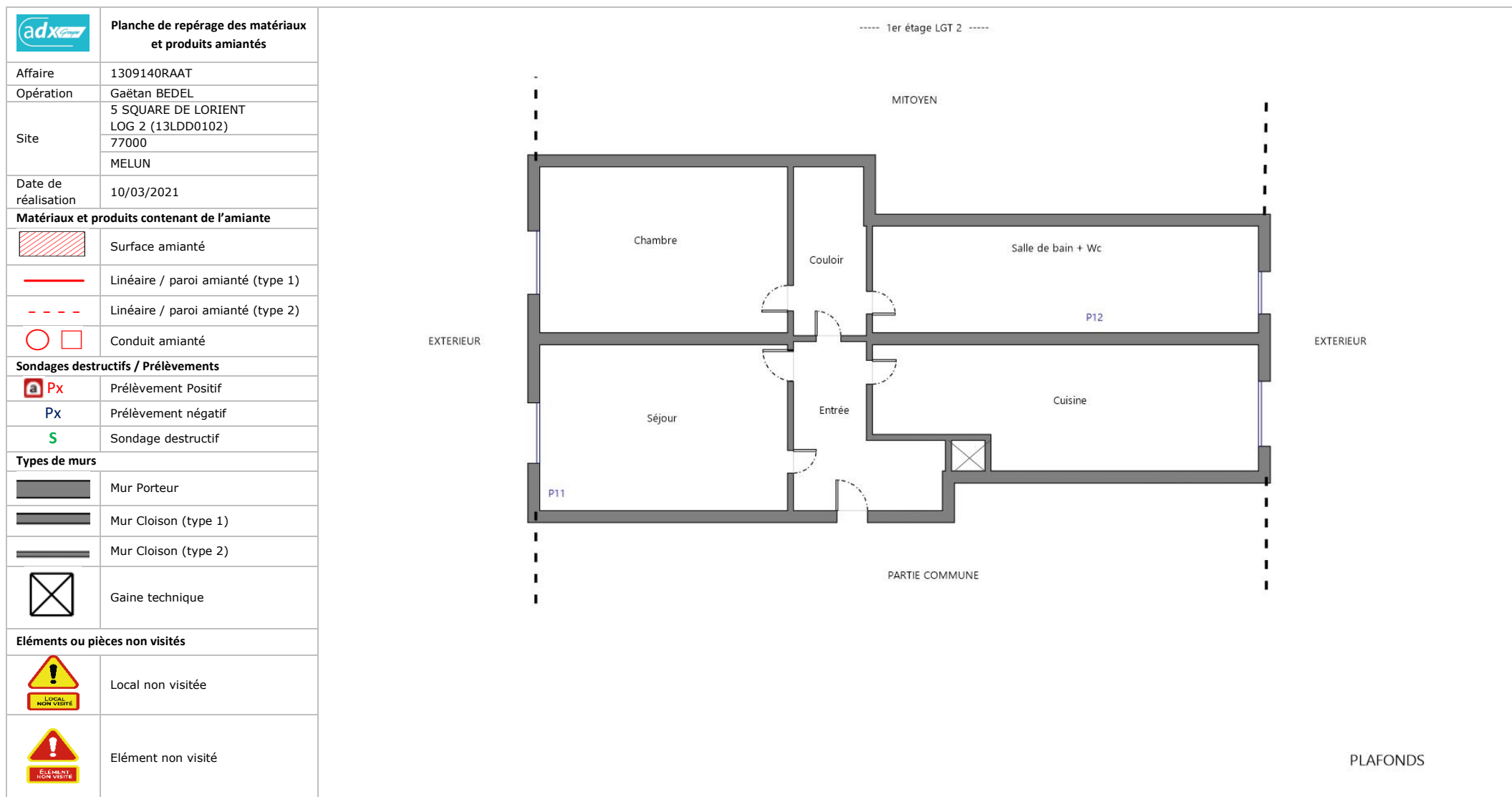


Tableau des analyses réalisées:

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux	- Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Peinture + enduit plâtreux	- Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Peinture + enduit plâtreux	- Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Peinture + enduit plâtreux	- Phase 1 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Peinture + enduit plâtreux	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Colle et joint de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Colle et joint de faïence	- Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau (pulvérulent) (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) Présence d'amiante - Phase 3 Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Présence d'amiante	Présence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) Présence d'amiante - Phase 3 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Présence d'amiante	Présence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Peinture + enduit plâtreux	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Peinture + enduit plâtreux	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Description:</u> Peinture décorative	- Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Description:</u> Peinture décorative	- Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	Absence d'amiante

6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;

- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « *Description des investigations réalisées* ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

- N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

- EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Les écarts suivants sont à signaler :

Sur demande du donneur d'ordre, les pièces sèches et pièces humides n'ont pas été séparées.

Par conséquent, le rapport ne respecte pas les préconisations de la norm NFX 46-020

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	X	-	-
Bâtiment vide d'occupants	X		
Bâtiment vide de mobilier	X		
Les équipements et installations étaient en service		X	
Les équipements et installations étaient alimentés		X	
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017

1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

Sans objet

2 - Parois verticales extérieures et Façades

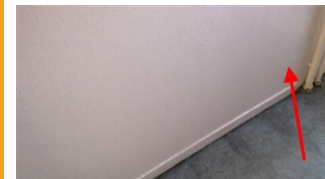
Sans objet

3 - Parois verticales intérieures

ZPSO001 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P001, réf. labo.: 21RI018915-001 1309140RAAT/P002, réf. labo.: 21RI018915-002 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001, P002	Idem photo : P001; P002
Séjour	2	Mur de refend	Oui 1er étage LGT 2 - Séjour : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P001, réf. labo.: 21RI018915-001 1309140RAAT/P002, réf. labo.: 21RI018915-002 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	

Couloir	3	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P001, réf. labo.: 21RI018915-001 1309140RAAT/P002, réf. labo.: 21RI018915-002 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001, P002	Idem photo : P001; P002
Chambre	4	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P001, réf. labo.: 21RI018915-001 1309140RAAT/P002, réf. labo.: 21RI018915-002 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001, P002	Idem photo : P001; P002
Salle de bain + Wc	5	Mur de refend	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P001, P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P001, réf. labo.: 21RI018915-001 1309140RAAT/P002, réf. labo.: 21RI018915-002 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P001, P002	Idem photo : P001; P002
Cuisine	6	Mur de refend	Oui 1er étage LGT 2 - Cuisine : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P001, réf. labo.: 21RI018915-001 1309140RAAT/P002, réf. labo.: 21RI018915-002 <u>Description:</u> peinture + enduit plâtreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P002 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante	

ZPSO002 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

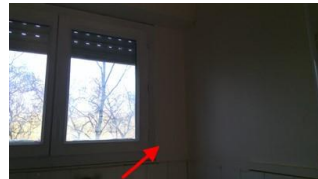
Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P003, réf. labo.: 21RI018915-003 1309140RAAT/P004, réf. labo.: 21RI018915-004 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003, P004	Idem photo : P003; P004
Séjour	2	Cloison	Oui 1er étage LGT 2 - Séjour : Mur A	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P003, réf. labo.: 21RI018915-003 1309140RAAT/P004, réf. labo.: 21RI018915-004 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	
Couloir	3	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P003, réf. labo.: 21RI018915-003 1309140RAAT/P004, réf. labo.: 21RI018915-004 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003, P004	Idem photo : P003; P004
Chambre	4	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P003, réf. labo.: 21RI018915-003 1309140RAAT/P004, réf. labo.: 21RI018915-004 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003, P004	Idem photo : P003; P004

Salle de bain + Wc	5	Cloison	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P003, P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P003, réf. labo.: 21RI018915-003 1309140RAAT/P004, réf. labo.: 21RI018915-004 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P003, P004	Idem photo : P003; P004
Cuisine	6	Cloison	Oui 1er étage LGT 2 - Cuisine : Mur A	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P003, réf. labo.: 21RI018915-003 1309140RAAT/P004, réf. labo.: 21RI018915-004 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P004 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	

ZPSO003 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Séjour	1	Mur donnant sur extérieur	Oui 1er étage LGT 2 - Séjour : Mur C	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P005, réf. labo.: 21RI018915-005 1309140RAAT/P006, réf. labo.: 21RI018915-006 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P005 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante	
Chambre	2	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P005, réf. labo.: 21RI018915-005 1309140RAAT/P006, réf. labo.: 21RI018915-006 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P005, P006	Idem photo : P005; P006
Salle de bain + Wc	3	Mur donnant sur extérieur	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P005, P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P005, réf. labo.: 21RI018915-005 1309140RAAT/P006, réf. labo.: 21RI018915-006 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P005, P006	Idem photo : P005; P006
Cuisine	4	Mur donnant sur extérieur	Oui 1er étage LGT 2 - Cuisine : Mur C	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P005, réf. labo.: 21RI018915-005 1309140RAAT/P006, réf. labo.: 21RI018915-006 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	

ZPSO004 : Colle de faïence

Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle de bain + Wc	1	faïence mur D	Oui 1er étage LGT 2 - Salle de bain + Wc : Mur D	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Réf. échantillon:</u> 1309140RAAT/P007 <u>Réf. laboratoire:</u> 21RI018915-007 <u>Description:</u> Colle et joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P007 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	

ZPSO005 : Colle de faïence

Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Cuisine	1	faïence murs B C D	Oui 1er étage LGT 2 - Cuisine : Mur B	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Réf. échantillon:</u> 1309140RAAT/P008 <u>Réf. laboratoire:</u> 21RI018915-008 <u>Description:</u> Colle et joint de faïence <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de faïence <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P008 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau (pulvérulent) (blanc) : Absence d'amiante	

ZPSO008 : Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...)

Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	plinthes et portes	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P013, réf. labo.: 21RI018915-013 1309140RAAT/P014, réf. labo.: 21RI018915-014 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014
Séjour	2	plinthes et portes	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P013, réf. labo.: 21RI018915-013 1309140RAAT/P014, réf. labo.: 21RI018915-014 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014
Couloir	3	plinthes et portes	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P013, réf. labo.: 21RI018915-013 1309140RAAT/P014, réf. labo.: 21RI018915-014 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014

Chambre	4	plinthes et portes	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P013, réf. labo.: 21RI018915-013 1309140RAAT/P014, réf. labo.: 21RI018915-014 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014
Salle de bain + Wc	5	plinthes et portes	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P013, P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P013, réf. labo.: 21RI018915-013 1309140RAAT/P014, réf. labo.: 21RI018915-014 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	Idem photo : P013; P014
Cuisine	6	plinthes et portes	Oui 1er étage LGT 2 - Cuisine : plinthes 1er étage LGT 2 - Cuisine : portes	<u>Identifiant:</u> ZPSO008 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P013, réf. labo.: 21RI018915-013 1309140RAAT/P014, réf. labo.: 21RI018915-014 <u>Description:</u> Peinture décorative <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P013, P014	

4 - Plafonds et faux plafonds

ZPSO007 : Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : 1er étage LGT 2

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011, P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P011, réf. labo.: 21RI018915-011 1309140RAAT/P012, réf. labo.: 21RI018915-012 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011, P012	Idem photo : P011; P012
Séjour	2	Plafond	Oui 1er étage LGT 2 - Séjour : Plafond	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P011, réf. labo.: 21RI018915-011 1309140RAAT/P012, réf. labo.: 21RI018915-012 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	
Couloir	3	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011, P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P011, réf. labo.: 21RI018915-011 1309140RAAT/P012, réf. labo.: 21RI018915-012 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011, P012	Idem photo : P011; P012
Chambre	4	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011, P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P011, réf. labo.: 21RI018915-011 1309140RAAT/P012, réf. labo.: 21RI018915-012 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011, P012	Idem photo : P011; P012

Salle de bain + Wc	5	Plafond	Oui 1er étage LGT 2 - Salle de bain + Wc : Plafond	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P011, réf. labo.: 21RI018915-011 1309140RAAT/P012, réf. labo.: 21RI018915-012 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P012 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) : Absence d'amiante	
Cuisine	6	Plafond	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P011, P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P011, réf. labo.: 21RI018915-011 1309140RAAT/P012, réf. labo.: 21RI018915-012 <u>Description:</u> Peinture + enduit platreux <u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds <u>Partie à sonder:</u> Enduit à base de plâtre lissé ou taloché <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P011, P012	Idem photo : P011; P012

5 - Planchers et planchers techniques

ZPSO006 : Colle non bitumineuse							
Niveau : 1er étage LGT 2							
Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Entrée	1	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P009, réf. labo.: 21RI018915-009 1309140RAAT/P010, réf. labo.: 21RI018915-010 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle non bitumineuse <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	EP	<u>Analyse:</u> P009, P010	Idem photo : P009; P010

Séjour	2	Sol	Oui 1er étage LGT 2 - Séjour : Sol	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P009, réf. labo.: 21RI018915-009 1309140RAAT/P010, réf. labo.: 21RI018915-010 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle non bitumineuse <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	EP	<u>Analyse:</u> P009 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris) Présence d'amiante - Phase 3 Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Présence d'amiante	
Couloir	3	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P009, réf. labo.: 21RI018915-009 1309140RAAT/P010, réf. labo.: 21RI018915-010 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle non bitumineuse <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	EP	<u>Analyse:</u> P009, P010	Idem photo : P009; P010
Chambre	4	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P009, réf. labo.: 21RI018915-009 1309140RAAT/P010, réf. labo.: 21RI018915-010 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle non bitumineuse <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	EP	<u>Analyse:</u> P009, P010	Idem photo : P009; P010
Salle de bain + Wc	5	Sol	Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P009, P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P009, réf. labo.: 21RI018915-009 1309140RAAT/P010, réf. labo.: 21RI018915-010 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle non bitumineuse <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	EP	<u>Analyse:</u> P009, P010	Idem photo : P009; P010

Cuisine	6	Sol	Oui 1er étage LGT 2 - Cuisine : Sol	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Echantillon:</u> 1309140RAAT/P009, réf. labo.: 21RI018915-009 1309140RAAT/P010, réf. labo.: 21RI018915-010 <u>Description:</u> Dalle de sol + colle + ragréage <u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols <u>Partie à sonder:</u> Colle non bitumineuse <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire	EP	<u>Analyse:</u> P010 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (bleu) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc) Présence d'amiante - Phase 3 Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) Présence d'amiante	
---------	---	-----	--	--	----	---	---

6 - Conduits et accessoires intérieurs

Sans objet

7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

Sans objet

8 - Équipements divers et accessoires

Sans objet

9 - Fondations et soubassements

Sans objet

10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

Sans objet

11 - Composants Hors norme

Sans objet

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

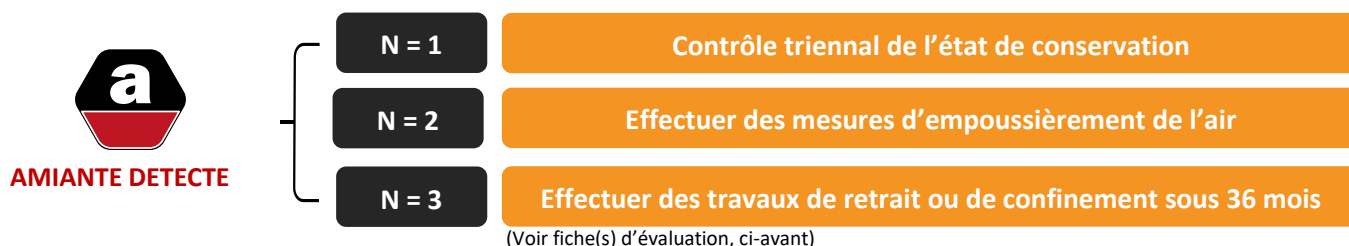
Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE A

Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE A

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

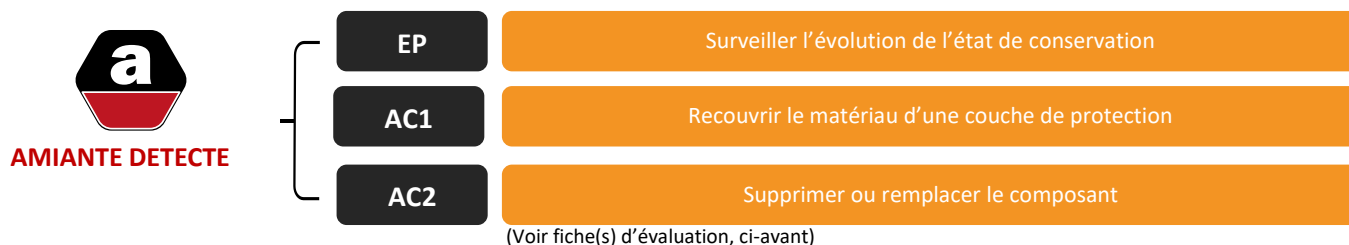


EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE B

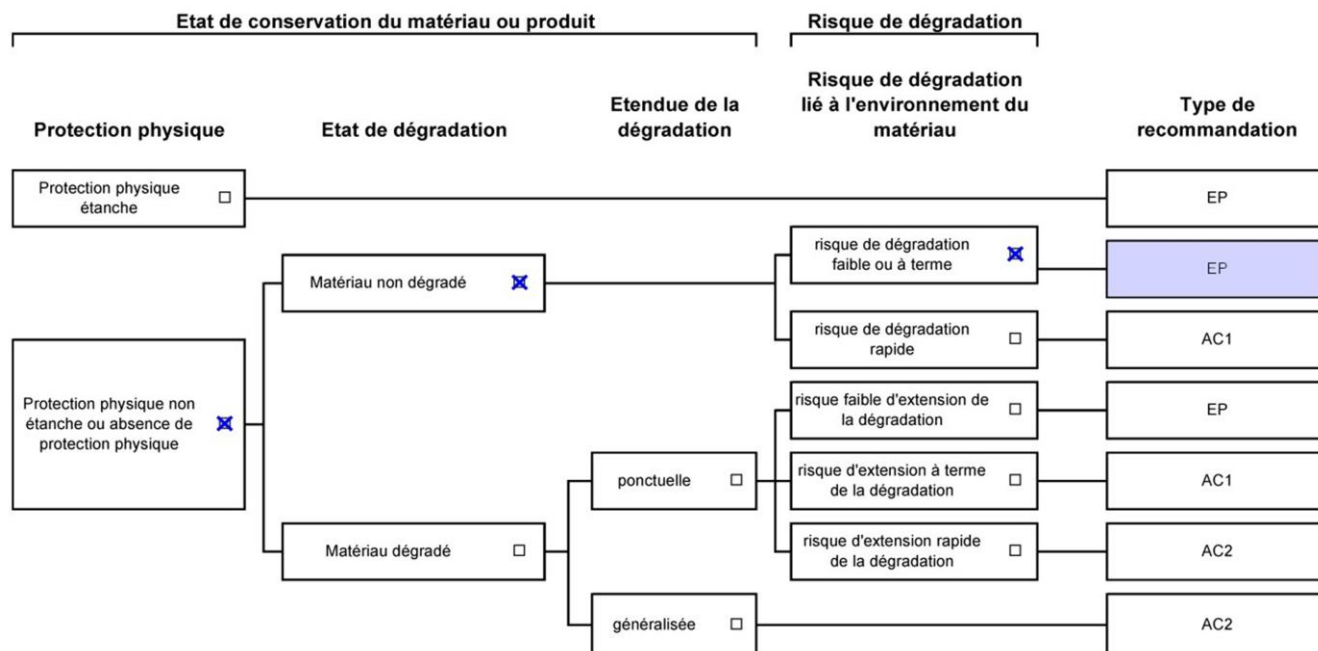
Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE B

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C



Dossier n° 1309140RAAT

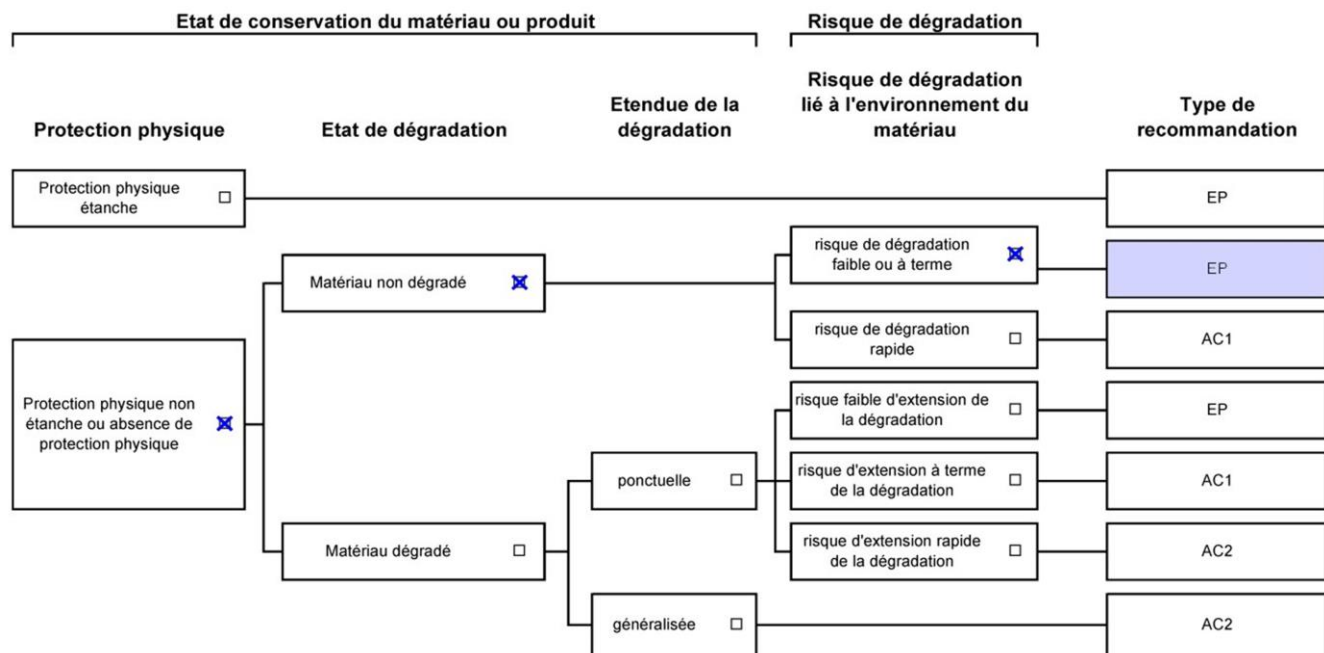
Date de l'évaluation : 24/02/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage LGT 2 - Entrée

Identifiant Matériau : ZPSO006

Matériau : Dalle de sol + colle + ragréage

Résultat Score EP (Z-III-RF)



Dossier n° 1309140RAAT

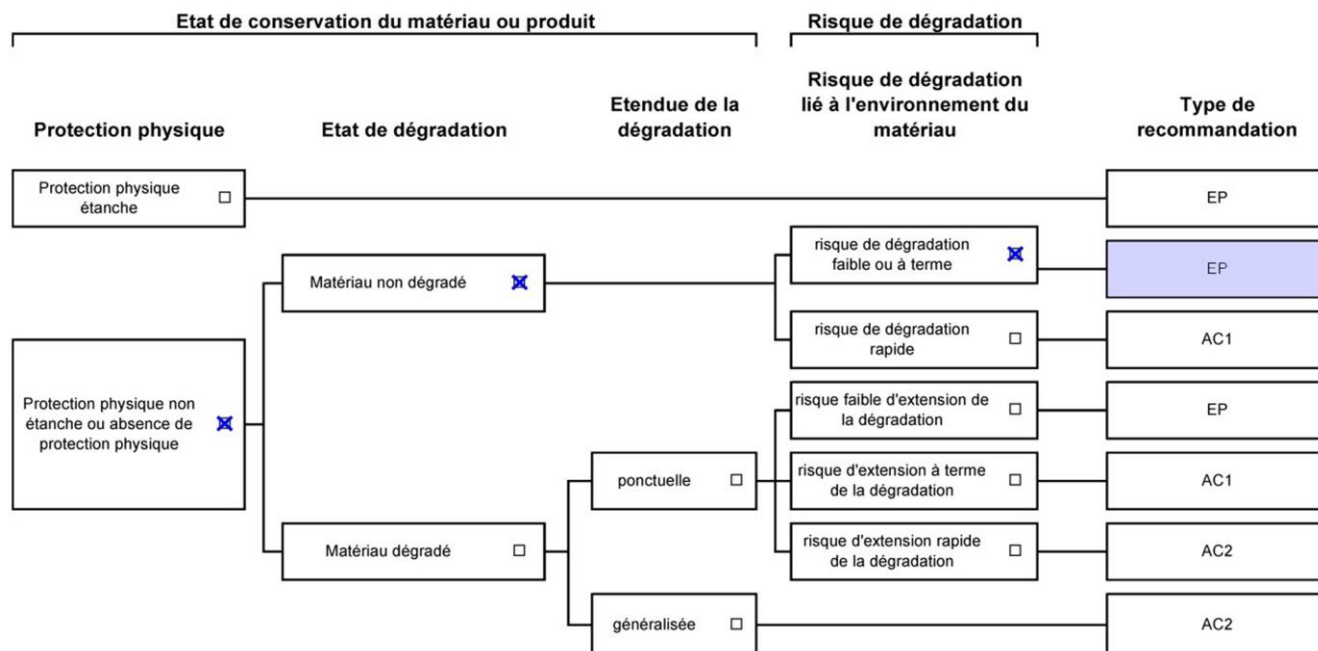
Date de l'évaluation : 24/02/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage LGT 2 - Séjour

Identifiant Matériau : ZPSO006

Matériau : Dalle de sol + colle + ragréage

Résultat Score EP (Z-III-RF)



Dossier n° 1309140RAAT

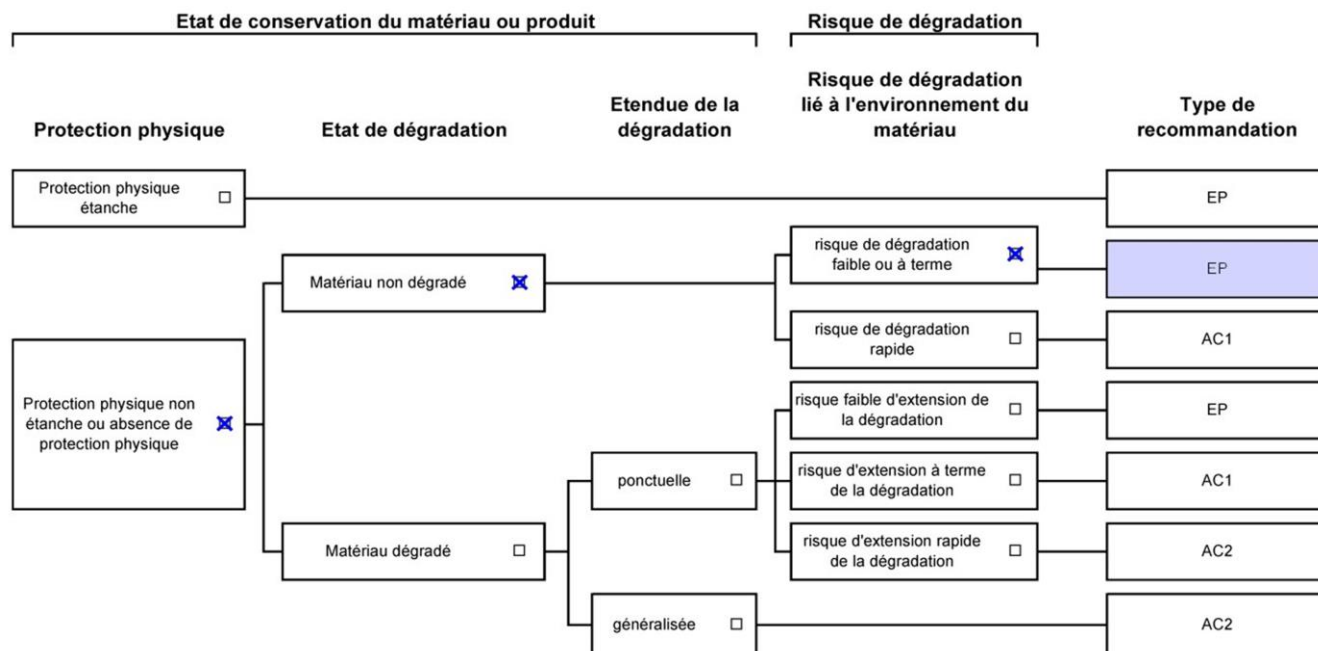
Date de l'évaluation : 24/02/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage LGT 2 - Couloir

Identifiant Matériau : ZPSO006

Matériau : Dalle de sol + colle + ragréage

Résultat Score EP (Z-III-RF)



Dossier n° 1309140RAAT

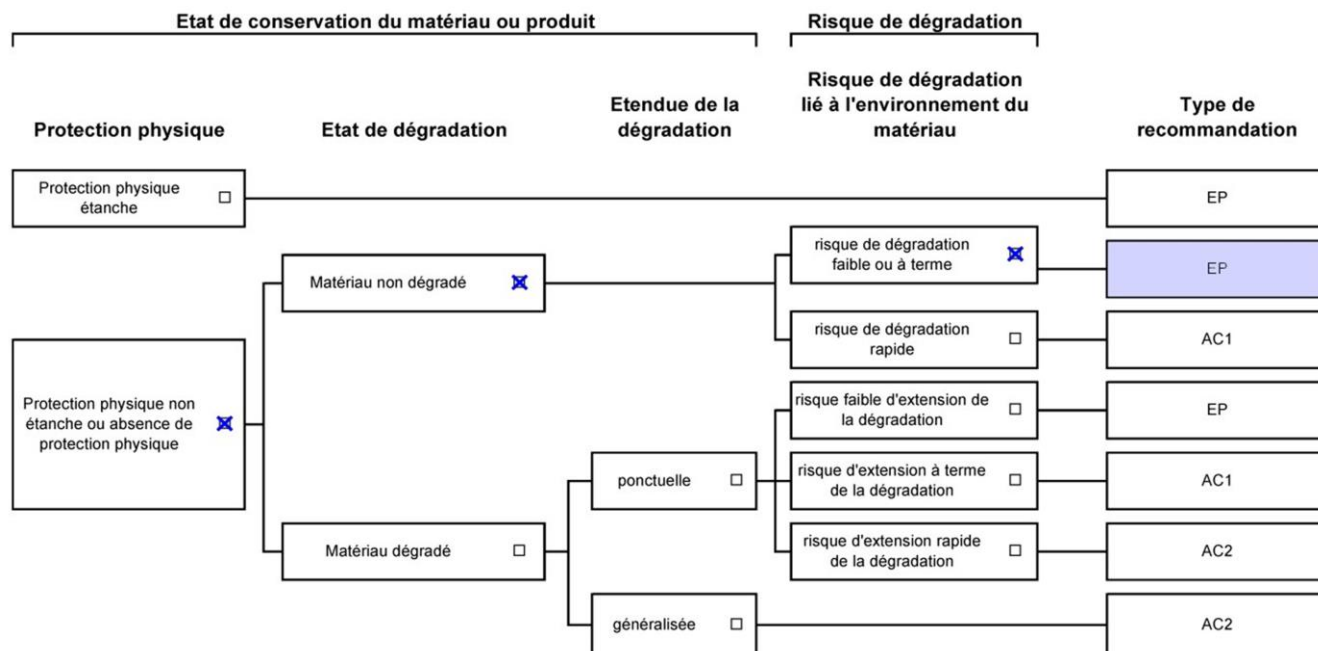
Date de l'évaluation : 24/02/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage LGT 2 - Chambre

Identifiant Matériau : ZPSO006

Matériau : Dalle de sol + colle + ragréage

Résultat Score EP (Z-III-RF)



Dossier n° 1309140RAAT

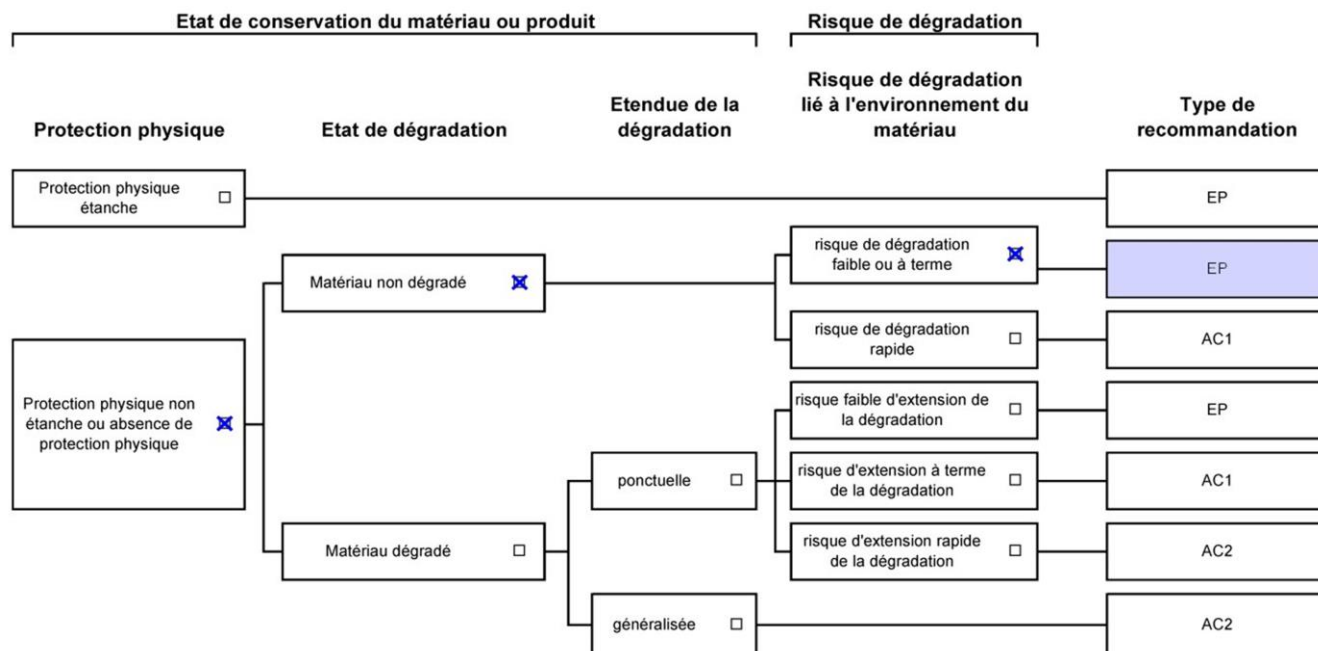
Date de l'évaluation : 24/02/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage LGT 2 - Salle de bain + Wc

Identifiant Matériau : ZPSO006

Matériau : Dalle de sol + colle + ragréage

Résultat Score EP (Z-III-RF)



Dossier n° 1309140RAAT
Date de l'évaluation : 24/02/2021
Bâtiment / local ou zone homogène : 1er étage LGT 2 - Cuisine
Identifiant Matériau : ZPSO006
Matériau : Dalle de sol + colle + ragréage
Résultat Score EP (Z-III-RF)

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES DE LA LISTE C

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



EP	Surveiller l'évolution de l'état de conservation
AC1	Recouvrir le matériau d'une couche de protection
AC2	Supprimer ou remplacer le composant

(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN (1)** se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX (2)** oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS (3)** oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

9. RAPPORTS D'ANALYSES



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

ADX GROUPE
Gaetan BEDEL
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX



N° de rapport d'analyse : **AR-21-RI-016001-01**
Version du : 04/03/2021 1:00

Référence dossier Client: 6036cefb2ea58Dossier: 1309140
Référence dossier N° : 21UV010693
Référence laboratoire N° : 21RI018915

Reçu par MyEasyLab-St Herblain le : 26/02/2021 11:48
Reçu par le laboratoire le : 01/03/2021

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - peinture + enduit platreux - 1er étage LGT 2 - Séjour	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-01	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - peinture + enduit platreux - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002-02	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - peinture + enduit platreux - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003-01	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - Peinture + enduit platreux - 1er étage LGT 2 - Séjour	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004-01	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - Peinture + enduit platreux - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau de type peinture (vert) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

1/4



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-016001-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005-01	P005 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduit platreux - 1er etage LGT 2 - Sejour	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / STTU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-02	P005 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduit platreux - 1er etage LGT 2 - Sejour	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / STTU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006-01	P006 - 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Enduit a base de platre lisse ou taloche - Peinture + enduit platreux - 1er etage LGT 2 - Cuisine	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / STTU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-01	P007 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence - Colle et joint de faïence - 1er etage LGT 2 - Salle de bain + Wc	Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / STTU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008-01	P008 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence - Colle et joint de faïence - 1er etage LGT 2 - Cuisine	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau (pulvérulent) (blanc)	MET / STTU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

2/4



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-016001-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009-01	P009 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Dalle de sol + colle + ragréage - 1er étage LGT 2 - Séjour	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009-02	P009 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Dalle de sol + colle + ragréage - 1er étage LGT 2 - Séjour	Matériau semi-dur de type dalle de sol (gris)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
009-03 (i)	P009 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Dalle de sol + colle + ragréage - 1er étage LGT 2 - Séjour	Matériau de type colle (jaune) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)(i)	MOLP / E18B	2 / 2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile
010-01	P010 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Dalle de sol + colle + ragréage - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010-02	P010 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Dalle de sol + colle + ragréage - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau semi-dur de type dalle de sol (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
010-03 (i)	P010 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Colle non bitumineuse - Dalle de sol + colle + ragréage - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)(i)	MOLP / E18B	2 / 2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile
011-01	P011 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - Peinture + enduit platreaux - 1er étage LGT 2 - Séjour	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012-01	P012 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lisse ou taloché - Peinture + enduit platreaux - 1er étage LGT 2 - Salle de bain + Wc	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

3/4



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-016001-01



AB 1609

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
013-01	P013 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes,) - Peinture décorative - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014-01	P014 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Peinture décorative (paillonnées, gouttelettes,) - Peinture décorative - 1er étage LGT 2 - Cuisine	Matériau de type peinture (beige) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / S7TU	1 / 1	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :
20 analyses au laboratoire dont 18 par la technique identifiée sous le terme MET et 2 par la technique identifiée sous le terme MOLP.

Autre(s) observation(s)

- (i) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau de type colle bitumineux (noir). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MOLP:Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2

MET:Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996

Notes :

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0,1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.

Validé et approuvé par :

Strupinińska

Martyna Strupinińska
Chef d'équipe suppléant

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.
Al. Wojska Polskiego 90
82-200 Malbork, POLSKA

4/4

10.

ANNEXES / ATTESTATION D'ASSURANCE / CERTIFICATION



COURTIER

CNA
178 BOULEVARD PEREIRE
75017 PARIS
Tél : 01 40 68 02 02
Fax : 01 40 68 05 00
Email : CONTACT@CNASSUR.COM
Portefeuille : 0114921220

Vos références :

Contrat n° 3912280604
Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

SAS ADX GROUPE
COMPTABILITE FOURNISSEURS
PARC SAINT FIACRE
53200 CHATEAU GONTIER

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1ère ligne n° 3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2ème ligne n° 3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

Les autres diagnostics

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OIM
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostic Technique Globale (DTG)*
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Garanties au contrat 1-- Ligne N° 3912280604

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dont : Dommages corporels	9.000.000 € par année d'assurance et par sinistre
Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	1.200.000 € par année d'assurance et par sinistre
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)	750.000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	par expert 300.000 € par sinistre et 500.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente. Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2021 au 31/12/2021 inclus**, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 4 janvier 2021
Pour la Société:

Garanties au contrat 2-- Ligne N° 3912431104

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE
Dont :
- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE

Il est précisé que ces montants interviennent :

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1ère ligne.
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1ère ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1ère ligne.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI3869

Version 002

Je soussigné, **Philippe TROYAUX**, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BEDEL Gaëtan

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 08/10/2020 - Date d'expiration : 07/10/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 08/10/2020 - Date d'expiration : 07/10/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 08/10/2020.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

